

DELIBERATION DU BUREAU
Séance du 11 octobre 2021

Le Bureau de la communauté d'agglomération de Tulle s'est réuni le lundi onze octobre deux mille vingt et un, à dix-sept heures 30 minutes, salle du bâtiment annexe au siège, rue Sylvain Combes à Tulle, sous la Présidence de Monsieur Michel BREUILH, Président.

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 4 Octobre 2021

Nombre de membres en exercice : 22

Etaient présents : 15

Mesdames Betty DESSINE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Fabienne LATOUR, Stéphanie VALLEE, Messieurs Eric BELLOUIN, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Roger CHASSAGNARD, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Jean-François LABBAT, Christian MADELRIEUX, Jean MOUZAT, Daniel RINGENBACH.

Objet : 2- Attribution de subventions au titre des manifestations d'intérêt communautaire 2021

Le Bureau,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de Tulle agglo,

Vu le budget principal 2021,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire du 23 juillet 2020 décidant la délégation d'attributions au bureau,

Considérant qu'un fonds est alloué annuellement aux manifestations reconnues d'intérêt communautaire, afin d'accompagner les acteurs du territoire dans le portage de leurs projets et de favoriser l'attractivité du territoire ainsi que la qualité de l'offre,

Vu la délibération n°2.1 du conseil communautaire en date du 8 février 2016 approuvant le nouveau règlement destiné au soutien par la communauté d'agglomération des événements dont l'impact sur le territoire est d'intérêt communautaire et dont l'image peut être associée à terme à celle du territoire Tulle agglo,

Vu la délibération n°2 du bureau communautaire du 12 juillet 2021 allouant partiellement les subventions au titre des manifestations d'intérêt communautaire 2021,

Vu l'avis de la commission « culture et lecture publique » réunie le 15 septembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1°) approuve les attributions d'aides financières d'un total de 25 400.00 € au titre des manifestations d'intérêt communautaire 2021 telles qu'elles apparaissent dans le tableau ci-annexé ;

2°) autorise le Président à signer tout document se rapportant à cette décision ;

3°) la dépense en résultant sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal.

Fait et délibéré le 11 Octobre 2021

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Michel BREUILH



Subventions attribuées par le bureau du 11 octobre 2021
au titre des Manifestations d'Intérêt Communautaire

	Demandeurs	Intitulé de l'opération	Montant 2021 sollicité	Budget prévisionnel	Propositions commission
Culture	La Cour des arts	La Rue des Arts 2021	3 000 €	11 000 €	3 000 €
	La Luzège en Corrèze	Festival de la Luzège	2 500 €	111 651 €	2 000 €
	Ass° Biennale européenne d'histoire locale	1ère Biennale européenne d'histoire locale	5 000 €	66 550 €	5 000 €
	Comité des fêtes de Gros-Chastang	Festival "Auprès de mon arbre"	1 700 €	11 400 €	500 €
	Des Lendemain qui chantent	C'est M.A. tournée	2 000 €	30 289 €	1 000 €
	Association Autour du 1er mai	Rencontres Cinéma et société	2 300 €	31 219 €	2 000 €
	Collectif Vacance Entropie	Guinguette éphémère	6 500 €	24 880 €	3 500 €
	Air de jeux	Fête du jeu	1 000 €	3 107 €	900 €
Sport	Tulle Athletic Club	2ème Escatrail	500 €	12 500 €	500 €
	Tulle Triathlon	Aquathlon de Seilhac	500 €	5 051 €	500 €
	Tulle cyclisme compétition	38ème grand prix cycliste de la Libération	500 €	3 000 €	500 €
Patrimoine	Ville de Tulle	Fil 6	5 500 €	67 320 €	5 000 €
		17ème Nuit européenne des musées	500 €	2 621 €	500 €
	Les Chandarers du pays de naves	Randonnée des feuilles mortes	500 €	6 700 €	500 €

Total : 25 400 €